

23 déc 2011 -10:50

Appartient à Conseil des ministres du 23 décembre 2011

Kinésithérapeutes

Les numéros INAMI provisoires des kinésithérapeutes prolongés jusqu'au 31 janvier 2012

Les numéros INAMI provisoires des kinésithérapeutes prolongés jusqu'au 31 janvier 2012

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres marqué son accord sur la prolongation générale des numéros INAMI provisoires des kinésithérapeutes non sélectionnés à l'issue du concours organisé par le SELOR le 29 octobre dernier et ce, jusqu'au 31 janvier 2012.

Cette décision fait suite à plusieurs arrêts du Conseil d'Etat de ce 22 décembre, qui a suivi la demande de plusieurs kinésithérapeutes de voir leur numéro INAMI provisoires prolongés.

D'autres recours sont toujours pendants auprès du Conseil d'Etat. La situation sera réévaluée d'ici au 31 janvier 2012 sur base de l'ensemble des arrêts qui auront été rendus.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>